

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 21

Artikel: Croquis campagnards
Autor: Alin, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 26 mai 1917 : Le médecin des pauvres (V. F.). — Croquis campagnards (Pierre Alin). — Pu pa moujâ to (Cyprien Ruffieux). — Ancienne ordonnance contre les acapareurs. — Liberté et charité. — Le tiroir aux kyrielles (Mérine). — On remido d'attaqué. — Les vieilles chansons de 1792. — Enfantsines. — Une pincée de recettes.

LE MÉDECIN DES PAUVRES

Les médecins du canton de Vaud n'étaient pas aussi nombreux il y a cent ans que de nos jours. Cependant ils ne manquaient pas. Pour ne parler que du « grand district » et du district de Vevey, on en comptait en moyenne une vingtaine du Léman aux Ormonts ¹⁾. Y en eût-il eu le double, que les rebouteurs et les herboristes n'auraient pas plus chômé qu'ils ne chôment aujourd'hui. Les malades sont un peu comme les amoureux : leur cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. Au commencement du XIX^e siècle, ceux de la plaine du Rhône et des rives vaudoises du lac jusqu'à Lutry allaient volontiers chez le « médecin des pauvres » du Val d'Illeiez.

De son vrai nom, ce praticien s'appelait Louis Riond. Ce n'était pas un vulgaire empirique. Mû par une vocation irrésistible, il avait fait quelques études préliminaires ; mais, n'ayant pas les moyens de fréquenter les universités, il devait le fond de ses connaissances médicales à la lecture des ouvrages savants, à ses relations avec un médecin français et surtout à ses propres observations et à ses expériences. L'homme de l'art avec lequel il s'était lié était le docteur Le Blond, ancien médecin de celui qui devait devenir le roi Charles X. Chassé de France par la Révolution, Le Blond, s'était réfugié dans notre pays. Il se trouvait en 1808 à Genève. Louis Riond, qui lui fut présenté en cette même année, l'intéressa par sa vive intelligence des questions de thérapeutique. Loin de le considérer avec dédain, il se plut à l'encourager de ses conseils ; il l'accompagna même dans les villages les plus reculés des Alpes pour y observer « l'homme malade livré aux seules ressources de la force vitale. » Là, ce qui frappa Le Blond, ce fut de rencontrer des nonagénaires qui s'étaient toujours guéris de maladies inflammatoires sans avoir recouru aux soins des médecins, sans s'être jamais fait saigner ou apposer des sangsues. Selon eux, leur rétablissement était dû tantôt à d'abondantes sueurs, tantôt aux vomissements ou aux dévoiements auxquels ils étaient sujets chaque année, au printemps ou en automne. « C'est là l'école de la nature, dit Le Blond à Louis Riond ; que les moyens dont elle s'est servie pour rendre la santé aux habi-

tants des Alpes vous servent de guides et deviennent désormais la base de votre conduite ! Que s'il se présente des obstacles que la nature ne peut surmonter, aidez-la par des remèdes analogues à ceux dont elle se sert elle-même. »

Fort de cet enseignement, qui répondait tout à fait à ses vues, et enhardi par les guérisons obtenues dans nombre de cas où le secours des praticiens diplômés avait été impuissant, Louis Riond se voua tout entier au soulagement de ses semblables. Peu à peu, il vit accourir de toutes parts les malades à son cabinet du Val d'Illeiez. C'étaient principalement des déshérités de ce monde, car il pratiquait en vrai philanthrope ; et il aimait à s'entendre appeler « le médecin des pauvres », encore qu'il s'avouât modestement n'être utile « qu'à une bien faible fraction de cette nombreuse classe de la société. »

Louis Riond s'était aussi fait apothicaire. Il avait une pharmacie formée de deux douzaines de remèdes composés par lui-même : purgatifs, vomitifs, élixir pour les yeux, vin amer, vin aromatique, pommades, sinapismes, liniments, poudre sternutatoire, eau pour les dents, lavements. En ce petit royaume des drogues, l'huile de ricin trônait en reine. Ah ! l'huile de ricin ! Si Louis Riond eût été poète, quelles odes enflammées ne lui aurait-il pas dédiées ! Grâce à elle, il se vantait de guérir non seulement les troubles de l'estomac et des intestins, mais encore le haut-mal, le choléra, la perte de la mémoire et même la folie !

En 1836, après une pratique de plus d'un quart de siècle, Louis Riond jugea utile de faire connaître sa méthode au grand public. Il écrivit : *La médecine populaire ou l'art de guérir, indiqué par la nature*, livre imprimé par Marc Ducloux, à Lausanne, et dont l'éditeur fut le libraire Blanchoud, de Vevey. C'était, près de trente ans avant le célèbre ouvrage contre la saignée, dû au chirurgien vaudois Louis Rouge, une condamnation dans toutes les formes de ce mode de traitement. Tout en s'excusant de n'être pas coiffé du bonnet doctoral, Louis Riond définissait avec clarté la plupart des maux, expose les raisons qui lui ont fait « préférer l'usage des purgatifs, au système des saignées et des sangsues », donne la composition de ses médicaments, leur emploi et les noms d'une foule de patients abandonnés par la Faculté et qu'il a tirés d'affaire.

L'ouvrage de Riond est demeuré répandu assez longtemps dans nos campagnes. L'exemplaire que nous a passé un ami du *Conteur vaudois* avait appartenu à Jean-Daniel Sonnay (1782-1842) l'éducateur de la Dausaz, près d'Oron, et le conseiller des paysans en toute sorte de matières.

Entre autres effets du traitement de Louis Riond, on y lit les suivants : la veuve Vaudroz, au Cloître (Aigle) guérie de son hypocondrie en six semaines ; la femme de Pierre Yaux, maître tonnelier, à Villeneuve, atteinte d'un rhumatisme au point de ne pouvoir se servir de ses mains pour manger, guérie en deux jours ;

Daniel Bessat, de Villeneuve, délivré de la petite vérole en 24 heures ; la veuve Ruchonnet, messagère de Saint-Saphorin, guérie d'une hydropisie en six semaines ; la jeune F. B., de Lutry, malade de scrofules et d'ulcères, guérie au bout de trois mois ; le maître maréchal Schott, d'Aigle, gonflement de la clavicule, guéri en 8 jours ; Robert Chenaux, dit le Goucher, pris sous l'éboulement d'une carrière de gypse à Villeneuve et traité sans succès pendant plus d'une année par divers médecins, entièrement rétabli au bout de deux mois.

Plaidant pour le libre exercice de la médecine, Louis Riond ne pouvait s'abstenir de décocher des traits aux docteurs à patente ; mais il est relativement modéré. Les gros reproches qu'il leur fait, c'est leur désaccord, leur « esprit de perpétuelle contradiction », le sentiment qu'ont certains d'entre eux d'avoir bien travaillé pour l'humanité souffrante quand ils ont donné de nouveaux noms aux maladies.

Les hommes de l'art n'en voudront pas au *Conteur vaudois* d'avoir dit les mérites du charitable « médecin des pauvres » du Val d'Illeiez. Ses rédacteurs se flattent de compter des médecins au nombre de leurs amis, et ils partagent l'opinion de Montaigne, qui, après avoir médié des disciples d'Esculape, écrivait : « Au demeurant, j'honore les médecins, non pour la nécessité, mais pour l'amour d'eux-mêmes, en ayant vu beaucoup d'honnêtes hommes et dignes d'être aimés. » V. F.

CROQUIS CAMPAGNARDS

Jadis, c'était avant la guerre — comme, déjà, cela nous paraît loin — notre ami Pierre Alin, passa quelques semaines dans sa famille, au Château d'Eclépens. Au contact de cette vie des champs, si saine, si naturelle, si différente, enfin, de la vie artificielle des grandes villes, son tempérament de poète généreux et prime-sautier vibra de sensations nouvelles. Il y eut une corde de plus à son luth. Et peut-être bien cette corde n'est-elle pas la moins sonore, pour nous, en tout cas, ses compatriotes, qui avons tous peu ou prou l'âme paysanne.

Ce séjour à Eclépens, donna l'essor à douze croquis campagnards d'une saveur exquise. Ils ont été réunis en une plaquette qui était en vente dans toutes les librairies, au prix de 1 fr. On en trouve peut-être encore.

Voici un de ces croquis, pour vous mettre l'eau à la bouche.

Les vaches.

C'est l'heure calme et bleue où les vaches vont boire, Le village, apaisé, s'étire aux quelques coups Que déclanche à regret, sans se presser beaucoup, Le vieux clocher, comme un qui n'a plus de mé- [noire.]

L'une après l'autre, ainsi qu'en cortège d'histoire, Graves, la bave au mufle et tirant sur leur cou, Surgissent de l'étable où l'aube est déjà noire Les vaches à pas lents, aux yeux vagues et doux.

¹⁾ De 1801 à 1841, il y avait comme médecins : à Olion les docteurs David-François-Gabriel Cossy, commandant des carabiniers vaudois au combat de la Forclaz du 5 mars 1798, grand-père du conseiller d'Etat actuel ; Charles-Félix Cossy, fils de Daniel-François ; Adolphe Combe ; A. Bex, P.-S. Guehret, Benjamin Vulliamoz, Fayod, Hermann Lebert ; Louis Thomas, A. Aigle, Jean Jakob, A. Aigle et Lavey, Georges Bezencenet. Aux Ormonts, Monod, Nicotier. A Villeneuve, Engelhardt, Samuel Secrétan. A Montreux, A.-F. Vautier, Pierre Burdet, Benjamin Buznod. A La Tour-de-Peilz, P.-L. Liaudet. A Vevey, F. Convers, J.-A.-D. Mercier, Ch. Perret, F.-L. Guisan, Fayod, Michel, S. Larguier.

A l'entour du bassin, alignant bien leurs formes,
Elles vont boire, boire à rasades énormes,
Tandis que le valet de ferme les attend.

Puis, joyeuses d'eau claire et de campagne bleue,
Elles font une ou deux gambades, agitant
Le goupillon dansant et poilu de leur queue.

Pierre ALIN.

PU PA MOUJA A TO

(Patois de la Gruyère)

Demandâdê-vê à ouna grahyâja l'âdzo ke l'y
a, vo j-ithê chur dè ly fêre atrapâ la krêta rodze,
chuto che chê frâtzê dza on bokon è ke n'ôchê
pâ onko trôvâ à chê dèbitâ. Tiè voli-vo ! on è
pâ tota cha ya meryâ dè fou !

Chon pâ kemin Dzâtze dou krato, on vilvo
dzouno ke ly a totêvi j-ou dèguigni lè fêmalê.

On dzoa ly dèmando :

— Vouêro i-vo dè j-an, Dzâtze ?

— Ebin, ly è du chuchanta à cheptanta, chê
pâ bin dou chur.

— Kemin ! vo chêdê pâ pî l'âdzo ke vo j-ê ?

— Mafi na, pu pâ moujâ à to : i konto bin mè
dzenilyê, me n'erdzin, mè konelê, pèchke n'in
pu pèdre è mimamin poran m'in prendre ; ma po
lè j-an ke ly-è, n'è pâ fôta dè mè fêre dou po-
chyin, gnou lè mè vou robâ.

CYPRIEN RUFFIEUX

(Ouna fourdêra dè j-êlyudzo).

Ancienne ordonnance contre les accapareurs.

Nous Charles Emmanuel de Watteville, Baron
de Belp, Bailli de Vevey.

A vous Messieurs les Bannerets, Comman-
deurs, Syndics et Nobles conseils de ce Bailliage,
salut.

Etant informé de toute part qu'il se trouve
dans ce Bailliage et la Paroisse de Corsier, un
grand nombre Monopoleurs, de personnes viles
et avides de gain qui au grand détriment de
tous les habitants de ce lieu, et au mépris de
diverses ordonnances souveraines s'accaparent
et font accaparer, tant dans la ville sur les mar-
chés, que dans les villages et campagnes toutes
espèces de denrées, pour ensuite les exporter
clandestinement dans l'étranger à la faveur du
sac.

C'est pourquoi en rafraîchissement des diver-
ses ordonnances et pour éviter la disette totale
du comestible dont nous sommes menacés, et
maintenir à un chacun les objets dont il a jour-
nellement besoin, nous défendons très sérieu-
sement, pour le Valais, la Savoie et Genève,
l'exportation de toute espèce de grain, farine,
pain, beurre, denrées, légumes, jardinage et
autres comestibles de première nécessité, sous
peine aux personnes qui seraient assez auda-
cieuses d'oser contrevenir à cette ordonnance
de confiscation et châtement corporel, lesquels
châtiments s'étendront même sur les personnes
qui vendront des denrées pour les sus dits lieux,
ou qui indirectement pourraient en favoriser
l'exportation, comme cela n'est que trop arrivé.

Et pour tant mieux arrêter ces abus nuisibles
et punissables, il est défendu à tout Barquier,
Battelier ou Navigateurs quelconques, de char-
ger aucun des prédis objets comestibles, pour
les sortir du Bailliage, non plus qu'aucune mar-
chandise, foin, paille, flat, litière, fumier et bois,
que dans le port de Vevey et de Villeneuve, que
tous les bateliers et navigateurs qui chargeront
dans ces ports devront le faire de matin, de
jour, pour partir en hiver à deux heures après-
midi, et en été à quatre heures selon les règle-
ments, pour suivre immédiatement après leur
route, sans aller se stationner ça et là aux envi-
rons de la ville, comme cela n'est que trop en
usage. Et une heure avant ce départ ils auront
soin d'en prévenir M. le Commis des Péages de
l'endroit, où se fait le chargement, afin qu'il
puisse se rendre sur les barques et bateaux,

pour y faire telle visite et confrontation avec le
livre des Halles qu'il croira convenable afin de
s'assurer si parmi les objets du chargement, il
n'y a rien contre les dites ordonnances, si le
tout a été bien fidèlement accusé et inscrit,
avec le poids sur le livre des Halles, puisqu'absolument
rien ne doit se charger avant cette indi-
cation et inscription selon qu'il est prescrit ; et
rien ne devra être entonné ou emballé que
devant les Halles quant à ce qui n'est pas mar-
chandises de Boutique. Finalement nous vou-
lons bien charitablement prévenir un chacun
pour se garantir de malheur que nous avons
établi un nombre suffisant de Gardes secrètes
dans tous les lieux du Bailliage pour veiller à
l'observation de tout ce que devant, enjoignant
à tous les Publics d'avoir l'œil à son exécution
et de nous rapporter les contrevenants sans
exception de personne.

Donné au Château de Vevey, le 6 décembre
1793.

SECRETAIRERIE BAILLIVALE.

(Communiqué par P. Hz.)

LIBERTÉ ET CHARITÉ

Les vers suivants furent composés en 1875,
par M. Myrteu, pour le banquet annuel de la
Société suisse de secours mutuels, à Paris. Après
leur lecture, une quête fut faite dans l'assistance
en faveur des malheureux.

Le rôle de la Suisse dans le monde, rôle auquel
elle ne faillit pas dans le terrible temps que
nous vivons, est défini de façon très heureuse
dans ces quelques strophes.

Quand trois patriotes dans l'ombre
Prêtaient le serment du Grütli,
Jusqu'en son revoir le plus sombre
La Suisse entière a tressailli.
Aujourd'hui, Messieurs et Mesdames,
Au nom de la fraternité,
Une autre voix parle à nos âmes :
C'est celle de la Charité.

Elle nous dit : le pauvre souffre ;
Tendez-lui le cœur et la main ;
La misère est un vaste gouffre
Où vous pouvez tomber demain,
Sur la terre, entre tous les hommes,
Dieu veut la solidarité.
Enfants d'un sol libre, nous sommes
Adeptes de la Charité.

C'est elle dont le vol s'arrête
Où frémissent des malheureux ;
A les consoler, toujours prête,
Elle étend ses ailes sur eux.
Son appel à la bienfaisance,
Dans cette enceinte est écouté,
Et notre aumône à la souffrance
Secourra la Charité.

Guillaume Tell lançant sa flèche
Sans toucher le front de son fils,
D'un vil tyran à l'âme sèche
Relevait les cruels défis,
Que notre cœur, fier de ta gloire,
Digue archer de la Liberté
Garde, à côté de ta mémoire,
Une place à la Charité.

LE TIROIR AUX KYRIELLES

Notre collaborateur Méline nous demande de
rouvrir, un moment, le tiroir aux kyrielles, pour y
glisser sa petite contribution. Nous aurions mau-
vaise grâce à ne pas céder à ce désir, bien naturel,
d'un ancien et fidèle ami.

Toutes les tentatives faites pour conserver
nos vieilles traditions doivent être encouragées
et le *Conteur Vaudois*, pour lequel « rien de ce
qui est vaudois ne saurait être étranger » doit se
faire une obligation d'enregistrer les manifesta-
tions de notre vie nationale présentes, et passées
surtout : légendes, coutumes civiles, militaires,
religieuses, chants et chansons, productions
artistiques diverses.

C'est à ce titre que le *Conteur* a ouvert, il y a
quelque temps, sa petite enquête sur les kyriel-
les enfantines et formules d'élimination.

Le bulletin mensuel de la *Société suisse des
traditions populaires* en a publié un certain
nombre. Voici quelques-unes de ces formules,
tirées du susdit *Bulletin* et que le *Conteur* n'a
pas encore citées, ou qui sont des variantes de
celles qu'il a données.

Pou, pou, ragoton
Trai tzaon san bon
Po porta à madame la Balisa
Qui dira calin, cala
Belle fille va niter (sic) nita ? (c'est-à-dire
[va te cacher])

Combien faut-il de clous pour ferrer un cheval ?
Il en faut un (deux, trois, etc.)

Un loup passant par un désert
Ayant le trou du... ouvert
Fit trois gros...
Pour qui ? Pour toi !

A la patta, à la ratta frou !

Une belle pomme rouge
Portée de Rome à Carrouge
Dans un beau panier d'argent
Par Saint Pierre et par Saint Jean

Ugni, uigno
De pi de po
Le ka, le ba (ou la caravane)
La Saint Savanne
Caribatine
Je te casse l'échine
Trognon de chou
Je te casse le cou

Amsterdam
Pic et pic et ramm
Rastokat, onze !

In tin tau
Capenelle nau
Isabelle
Poupenelle
Pin, pin, pomme d'or
La plus belle en est dehors

Les formules suivantes nous ont été obligeam-
ment communiquées par quelques dames de
Moudon, elles y ont joint quelques *rengaines*
pour rondes enfantines que le *Conteur* publiera
plus tard.

Uni, unelle
Ma tante Michelle
Des rav's, des choux,
Des figues nouvelles,
Des raisins doux
Pour qui ? Pour vous !

Brenique, brenoque
Du pain dans ma poche
Du beurre dessus
N'en parlons plus,
Cocu !

J'ai fait faire un cabinet
Pour mon père et pour ma mère
Et pour moi
Sors du bois

Une pomme de laine
Qui file la laine
Du fin coton
Compère, commère. Benon

La patte à la ratte a flou
1-2-3 niou !

Une boule roule dans les cieus bleus

Une boule de riz de ramm mastramm
Carious mastroum boucle de rome

Zig, zag, zug

Patraté les foutres 1-2-3 nouxe !

Kognons, rognons
La queue du cochon
1-2-3-4-5-6-7-8-9 bœuf !